



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le jeudi 15 février 2024

Contacts :

VERNIER Benoit, Délégué Syndical Central CFDT Stellantis Auto

Tél : 06.33.89.32.41

SIDOLI Sébastien, Délégué Syndical Central Adjoint CFDT Stellantis Auto

Tél : 06.15.42.31.61

STELLANTIS : Une redistribution encore très décevante ! Les inégalités se creusent...

Alors que les bénéfices atteignent 18,6 milliards d'euros, en hausse de 11% et que le chiffre d'affaires progresse de 6% pour atteindre 189,5 Milliards d'euros, le partage des richesses auprès des salariés n'est pas juste.

Dans un contexte très difficile pour les salariés à qui on en demande toujours plus, avec une charge de travail toujours croissante et des conditions de travail qui se dégradent, creuser l'écart de redistribution entre les salariés et les actionnaires démontre un manque de considération inacceptable envers les salariés.

Alors que l'enveloppe de redistribution est de 8,4 milliards d'euros, 21,5% (1,8Md€) vont vers les salariés quand 77,5% (6,6Mds€) vont vers les actionnaires.

Ces primes apportent une bouffée d'air aux salariés mais génèrent de la frustration. Difficile de comprendre que malgré de meilleurs résultats la direction refuse de verser un supplément exceptionnel permettant une redistribution supérieure aux années précédentes. Le renouvellement du plan actionnarial adossé au versement des primes reste un point positif répondant à la demande de la CFDT.

La recherche de profits à marche forcée ne doit pas se faire au détriment des salariés. Pour la CFDT, STELLANTIS doit revoir sa politique sociale au sens large avec une meilleure redistribution des bénéfices, prioriser l'amélioration des conditions de travail et assouplir sa politique achat qui étouffe la sous-traitance.